



PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 26 juin 2018

## CHARTES ENTREPRISES ET QUARTIERS BILAN INTERMÉDIAIRE

**LA « CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS » : UNE MOBILISATION DE L'ÉTAT ET DES ENTREPRISES EN FAVEUR DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE LURE (LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, HÉRICOURT).**

La « Charte entreprises et quartiers » a été initiée en 2013 par le Ministère de la Ville. Elle vise à répondre aux enjeux de formation, d'emploi et de développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) par la mobilisation des entreprises en faveur de leurs habitants.

En novembre 2017, l'État en Haute-Saône a initié une première déclinaison départementale de la « Charte Entreprises et Quartiers », par la signature en préfecture avec 11 entreprises locales et le CREPI d'Alsace, de plusieurs engagements actifs et dynamiques pour l'insertion professionnelle des habitants des quartiers populaires de Lure, Luxeuil-les-Bains et Héricourt. Ces 11 entreprises Haut-Saônoises s'étaient engagées à intensifier leur implication pour l'emploi des jeunes habitants de quartiers prioritaires à travers des actions ciblées dans le domaine de l'éducation, la formation, l'insertion et l'emploi, le développement des territoires avec des initiatives pour lutter contre la précarité.

C'est pourquoi, Alain NGOUOTO, Sous-Préfet de Lure, a organisé le 27 juin 2018 en sous-préfecture de Lure, une réunion pour dresser un premier bilan intermédiaire des actions menées après 6 mois de mise en œuvre de cette charte animée par le CREPI d'Alsace en présence des représentants des entreprises signataires.

Il ressort du bilan dressé ce jour, des résultats très encourageants et des perspectives très intéressantes.

Ainsi, depuis janvier 2018, en matière d'emploi :

- 360 personnes recrutées en contrats intérimaires sur Héricourt, Lure et Luxeuil dont 27 % sont issues des QPV ;
- 26 personnes ont été recrutées en CDD, CDI chez PSA dont 4 en QPV ;
- 15 contrats de professionnalisation ont été signés par des étudiants Haut-Saônois ;
- 22 contrats en alternance ont été signés.

En matière d'éducation et orientation :

- 11 conférences réalisées auprès des écoles de Haute-Saône ;
- 2 actions de découvertes métiers lors de visites d'entreprises ;
- 20 propositions de stages de la part des entreprises signataires de la charte et 7 collégiens de classes de troisième accueillis en stage découverte ont pu en bénéficier.

En termes de perspectives :

- Une amplification des actions café CV, en particulier sur le territoire d'Héricourt ;
- L'initiation d'une action dénommée « Ambassadeur Métier » dans l'entreprise Parisot ;

La création d'un parcours de préparation au recrutement.

**CONTACT PRESSE** : Justine FILLION – 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr